

Limoges le 1<sup>er</sup> mai 1911.

Monsieur et Cher Maître

Vous avez dû recevoir dans le cours de la  
semaine précédente une lettre de M.  
Didon, exposant en détail les circonstances  
dans lesquelles il a d'abord loué le gisement  
à M. Castanet, puis vous l'a transmis.

Cette lettre vous a été adressée par  
M. Didon à ce que j'avais jugé avec  
vérité la façon dont on vous avait  
fait perdre, sans renseignements suffisam-  
ment précis sur l'état des lieux, l'édit  
gisement. Les explications - d'ailleurs très  
peu explicites - de vos lettres m'ont fait  
penser que vous aviez cru prendre la  
suite de M. Didon sur un gisement connu  
comme étant de bonne famille grâce  
aux premières travaux de M. D. lui-même.

927217 17/12

Ayant ainsi compris votre expression,  
il m'a semblé que la réalité était  
tout autre que ce que vous aviez supposé.  
Je l'ai dit nettement à M. Cassant  
qui l'a répété à M. Didon, - qui m'a  
demandé des explications, - que je lui  
ai fournies sans ambages, - et de là  
vient la lettre qu'il vous a écrite ces  
jours derniers. Il m'a écrit en même  
temps; je n'ai aucune raison de  
douter que la lettre adressée à vous et  
celle adressée à moi contiennent de  
divergences, ainsi je juge inutile de  
vous envoyer celle que j'ai reçue.  
De la lettre de M. D. il résulte qu'il  
s'était borné à un sondage avant  
de louer l'abri, et que, après la location,  
il n'a fait aucun travail; il ne serait  
donc pas que l'abri fût vide comme  
il l'est. Je crois ces affirmations très  
simples et exactes. Mais je voudrais  
bien s'en assurer, si, quand vous a fait faire

la location, on vous a décrit exactement  
l'état des lieux.

Voici cet état : 1<sup>o</sup> un abri de dimen-  
sions moyennes, dont le sol basal s'était  
visiblement un sol remanié; M. Can-  
tanet qui avait sondé à côté de l'abri  
et même un peu une <sup>petite</sup> couche à une  
extrémité de l'abri avait bien l'im-  
pression qu'il ne devrait pas y rester  
grand chose; — 2<sup>o</sup> Débris d'un abri  
boulé; parmi lesquels de fouilles ont été  
faites autracois (par l'écrit, vous ne  
l'ignorez pas) et un peu aussi par M.  
Cattanet; — 3<sup>o</sup> une ligne de rochers  
où aucun abri n'est visible, c'est un  
grand falis pierreux-terreux, plein  
d'arbres et d'arbrustes; là y a-t-il quel-  
que chose? Mystère; à ma vue un gros  
travail. — Le remanié est en somme  
vaste (environ 70 ou 75 mètres); mais  
la seule partie des rochers qui soit  
bien conservée est fouillée.

Cependant il n'y a pas à désespérer,  
et voici pourquoi. J'ai fait une tranchée

ou T ; la branche perpendiculaire à  
 l'abri a 15 m de long, et la petite branche  
 parallèle 5 mètres. Cette tranchée a  
 d'abord traversé des sables d'ancienne  
 fouille (terre) : j'y ai fait une assez  
 bonne récolte de barius, grattoirs, miceli  
intéressants, gros barius-pics à travaux  
la pierre, microlithes, quelques fragments  
d'os intéressants, et de bloes de pierre portant  
 traces d'un travail très visible. Au dessus,  
 de terre jaunâtre - puis très mince couche  
 de terre rougeâtre avec quelques silex,  
 et, au dessous, pierres. - Voyant cela,  
 j'ai pris le parti de faire pousser la  
 tranchée en profondeur sur un point  
 de la terrasse (terrace déclinée en avant  
 des roches) située à 12-14 mètres de l'abri ;  
 bien en' on a pris : car j'ai rencontré  
 un très beau foyer, qui m'a donné  
 de très bons silex [Aurignacien,  
 probablement moyen ; il y a les  
 enroulés de la lame, de la harpe],  
 et, en outre des silex, quelques os travaillés.

notamment une petite aiguille à  
 ches très bien conservée, 2 ou 3 fragments  
 d'aiguilles, deux poinceaux courts et  
 massifs. Comme femme, ce foyer  
 n'a jusqu'ici donné que du verre. —  
 Sous la terrasse contient encore quel-  
 que chose; mais quelle est l'étendue  
 de ce foyer; est-il seul? Je l'ignore  
 encore. Et puis, je ~~vais~~ descende  
 encore plus bas, jusqu'au rocher,  
 pour voir s'il y a une autre couche  
 plus archaïque. De plus, il vult à  
 garder toute la ligne de rochers  
 faisant suite à l'abri.

J'espère que M. Breuil me fera  
 obtenir des subsides pour une cam-  
 pagne d'été. Je voudrais le mettre  
 immédiatement au courant des  
 résultats de premier travail. Pour-  
 riez-vous me donner son adresse  
 si possible, s'il gîte en un endroit  
 où les lettres puissent aisément  
 parvenir? Vous m'obligeriez.

M. M. Peyroux et Dougroni ont vu  
 nos travaux, et je crois pouvoir dire qu'il  
 leur a semblé que j'avais fait ce qu'il  
 convenait de faire.

Le même vallon contient le gisement de  
 M. Didon (fouille finie), un autre abri vide,  
 un grand étouli (à gisement araignacien) que  
 M. Peyroux veut se louer, un petit abri  
 servant d'étable; - tout cela sur le même  
 bord. - Sur le côté opposé du vallon: ligne  
 de roches à talus plantés d'arbres et arbustes,  
 abri d'écoulé, - abri vide [c.à.d. votre location]; -  
 puis 2 petits abris, souds (paraît-il) antiques,  
 mais qui n'ont pas l'air d'avoir été  
 exploités sérieusement et qu'il serait  
 peut-être bon d'examiner [ils appartiennent  
 à M. Castaulet, qui possède un grand  
 terrain les deux côtés du vallon]. Je souhaitais  
 que vous veniez voir tout cela cet été.

La région contient encore bien des points  
 intéressants; Hauser loue le plus possible;  
 si on avait des fonds, il faudrait lui  
 souffler tout ce qui paraît important.

Je vous prie de croire, mon cher  
 maître, à mes sentiments bien dévoués

Je fais des 25 francs  
 envoyés en trop à Castaulet  
 et attend une décision de vous  
 cet égard. Il sera très agréable pour l'extension de la durée du bail, s'il le faut

Delage